

PROPOSITIONS DU COLLOQUE CAMPUS EN MOUVEMENT

ORLEANS LE 27 MAI 2016

Les universités sont des acteurs essentiels des dynamiques territoriales. Par leur poids démographique, en nombre d'étudiants et de personnels salariés, mais aussi par leur interaction avec leur environnement, elles jouent un rôle majeur dans le rayonnement, l'attractivité et l'identité d'un territoire. Les campus contribuent au développement territorial, dans ses aspects économiques, sociaux, culturels et intellectuels. Ce sont des lieux ouverts, accessibles, accueillant des publics divers, de tous âges, et proposant des services variés pour la communauté universitaire et au-delà.

Il faut poursuivre et assumer, de part et d'autre, le développement des liens entre les universités et leur territoire. Les universités doivent revendiquer la porosité entre le campus et le territoire qui l'entoure et utiliser la culture et l'engagement des étudiants et des personnels comme moyens privilégiés du développement de ces liens. Une vie de campus réussie, c'est la rencontre de services et d'usagers, dans l'université et dans ses « franges ». Les énergies et les initiatives doivent être libérées et les modes de fonctionnement doivent être décloisonnés.

1) Rassembler tous les acteurs de la vie de campus

- Créer ou faire vivre des conférences locales d'Enseignement Supérieur rassemblant les collectivités, les établissements d'Enseignement supérieur d'un même territoire et le CROUS afin d'échanger sur les projets de chacun et de définir des projets communs.
- Elargir l'ambition de la loi Fioraso en transformant les projets d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale en « schémas directeurs de la vie étudiante et de la vie de campus », politiques et économiques, intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires de la communauté universitaire, en particulier les Crous.
- Travailler à l'organisation territoriale du réseau des œuvres, en associant les CROUS aux regroupements universitaires et en faisant présider leur conseil d'administration par un président d'université du territoire

2) Créer dans chaque université une mission territoire/université ou s'appuyer sur les dispositifs existants

Dans chaque ville, créer ou faire vivre un conseil de la vie étudiante pour développer les

projets partagés entre les services universitaires, les services urbains (sport, culture, patrimoine, transports...), les entreprises présentes à proximité du campus et sur le campus et les autres acteurs du tissu local dans leur extrême diversité (opérateurs de logement étudiant, restaurants, écoles et lycées, prisons...).

3) Développer la présence d'entreprises sur les campus et la créativité de nos étudiants.

- Construire des projets partagés entre universités et entreprises, en particulier la mise en place d'incubateurs.
- Encourager les entreprises et start-ups créées par les étudiants à se développer sur les campus.
- Créer les lieux, physiques et virtuels, propices à la créativité et aux projets citoyens (fab lab, incubateurs, espaces de coworking « ouverts » partagés avec des entreprises, jardins partagés...).
- Développer les initiatives transdisciplinaires impliquant les usagers par des appels à projet, hackathon, échanges de point de vue, consultations, etc.
- Développer la polyvalence des lieux et usages (BU, RU...).

4) Faire de l'université des lieux de fêtes, de curiosité, de visites et de fierté

- Fédérer l'identité des membres de la communauté universitaire autour des événements de visibilité de l'université (Fête de la science, Journées du patrimoine, Ma thèse en 180s, ...).
 - Développer le « tourisme universitaire » et les visites d'université, dans et hors du cadre des journées du patrimoine.
 - Développer la « marque » de l'université et promouvoir une identité commune aux étudiants, personnels, actuels et anciens.
 - Faire des cérémonies de remise de diplôme en présence des familles.
- Demander à l'Unesco la création d'une journée internationale de l'Université.

5) Valoriser les espaces universitaires

Optimiser l'usage des espaces universitaires tout au long de l'année au profit de population non étudiante : pour des universités d'été, centres aérés, débats, tournages cinématographiques...

6) Favoriser l'engagement des personnels dans la vie de campus et faire de la qualité de vie au travail, du bien-être et de l'engagement une partie essentielle de la politique de ressources humaines des universités.

- Travailler sur le bien-être, la qualité de vie sur les campus et les rythmes universitaires.
- Développer les consultations de la communauté universitaire pour faire émerger des projets à l'initiative des usagers.
- Développer des observatoires de la vie de campus à l'échelle d'un territoire en lien notamment avec les agences d'urbanismes pour ajuster la politique des universités et des collectivités en fonction des besoins de la communauté universitaire.
- Intégrer le « co » et l'interdisciplinarité dans les politiques des universités : co design ; co construction.
- Investir dans l'accompagnement et l'ingénierie de projet.
- Développer de nouveaux modes de consultation et participation des usagers et conduire une réflexion sur les temps d'étude.
- Ouvrir aux anciens personnels de l'université retraités, les services universitaires.

7) Accompagner et encourager l'engagement étudiant

Proposer un accompagnement aux étudiants pour les aider à formaliser les compétences acquises dans le cadre de leur engagement dans la perspective de leur insertion professionnelle.

8) Développer et renforcer les services universitaires favorisant le lien social et la vie de campus

- Offrir une offre large d'activités sportives et culturelles, qui tiennent compte de l'organisation du temps de travail et d'étude, ouvertes aux étudiants, personnels de l'établissement et « extérieurs ».
- Généraliser les services culturels universitaires et en faire des acteurs culturels forts du territoire.
- Développer la communication par les pairs et le recours à des étudiants relais et étudiants en service civique.
- Placer les services universitaires d'activités physiques et sportives au niveau des standards internationaux.
- Favoriser et accompagner l'évolution des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) en centres de santé et renforcer les partenariats avec les agences régionales de santé (ARS), les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et les collectivités territoriales tant au profit de la prévention qu'à celui du soin (Centre de santé, réseau de soin,...)

9) Faire des campus des démonstrateurs de dispositifs innovants en matière d'accompagnement des transitions énergétique, économique et sociale.

Transformer progressivement les campus en écocampus énergétiquement sobres, développant une culture des pratiques durables, contribuant à la préservation de la biodiversité (notamment en milieu urbain).

10) Promouvoir de nouveaux modes de financement des campus.

- Créer un Crédit Impôt Campus pour les entreprises et les particuliers qui souhaitent investir dans la vie de campus.
- Créer un fonds d'amorçage pour investir dans la vie de campus, abondé par la CDC.
- Développer les expérimentations à travers un appel à projets spécifique d'initiatives pour des campus innovants (PIA3).
- Expérimenter et favoriser des dispositifs d'économie collaborative.
- Créer un fonds dédié à la vie de campus, porté par les universités ou leurs fondations, et les partenaires de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire.
- Permettre le financement participatif sur projets, en particulier vis à vis des alumni et entreprises.

Ces propositions sont issues du colloque « Campus en mouvement » qui s'est tenu à l'université d'Orléans du 25 au 27 mai 2016. Elles ont été adoptées à l'unanimité lors de la conférence plénière de la CPU du 20 octobre